



Le Saperin

N° 53 - Janvier 2020

Bulletin municipal de la commune de Montsapey

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi : 9h-12h et 13h-18h

Vendredi : 10h-13h et

14h-19h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.



La commune de Montsapey, perchée à 1000 mètres d'altitude est quasi atypique en Porte de Maurienne. Il faut affronter les dix sept virages et les huit kilomètres de route départementale soigneusement entretenus en toute saison pour la rallier. Entre la vallée et le village, rien ou presque. Quelques maisons disséminées au long du parcours. Peuplée de six cents habitants au temps d'un monde entièrement tourné vers l'agriculture, aujourd'hui une soixantaine seulement s'accrochent à ces pentes parfois hostiles mais cependant pleines de charme. La topographie mais aussi les évolutions économiques d'après guerre ont forgé l'isolement apparent de cette commune.

Aujourd'hui, un vent aussi nouveau que récent souffle sur nos communes rurales. Un vent médiatique murmure le chant du regroupement. On entend ici ou là qu'on serait condamné à créer des communes nouvelles regroupant plusieurs communes au motif de faire des économies. « C'est fatal. Il le faudra bien. On ne pourra faire autrement » entend-on dans l'opinion. Pendant ce mandat que vous m'avez confié, j'ai fréquenté autant que possible toutes les instances où la commune devait être représentée. J'ai souvent entendu cet écho. Comme si une main invisible prenait les décisions. Pourtant, je reste persuadé que ce sont les hommes qui font l'histoire et non l'inverse.

Les communes nouvelles, ainsi formulées, le terme peut suggérer l'envie de regroupement. Si des situations géographiques semblent favorables à des rapprochements entre communes contigües, il est tout à fait compréhensible que des élus mettent le sujet à l'ordre du jour. Encore faut-il, à mon sens, que le projet figure dans le mandat soumis aux électeurs à l'occasion d'un vote. Le sentiment identitaire n'étant pas absent de l'air du temps.

Puisque c'est souvent au nom du bénéfice économique qu'on réalise ces opérations, les communes nouvelles auront à le prouver. A ce

jour, on ne lit que très peu de compte rendus encourageants dans le genre. On sait par ailleurs – une enquête de radio France l'a montré – que le regroupement des deux régions Rhônes-Alpes et Auvergne s'avère très coûteux.

Comme chacun le sait, le nombre d'élus est fonction de la population de la commune. Des seuils démographiques en fixent le nombre. Les regroupements font généralement chuter très sensiblement le nombre d'élus et par là-même la représentation des habitants. On peut donc voir dans cette conséquence un recul de la démocratie.

Pendant ce mandat, la commune a effectivement perdu la Contribution Foncière Economique, anciennement Taxe Professionnelle, désormais versée à la communauté de communes Porte de Maurienne et redistribuée sous la forme d'une attribution de compensation gelée à son niveau de 2017. Elle a ainsi perdu une parcelle de son indépendance, de sa capacité à gérer son territoire au service de ses habitants. D'autres recettes ont disparu au nom de la dette publique nationale dont il faudrait parler dans le détail. Par un effet quasi mécanique : pouvoir et finances descendent dans la vallée.

Après ces quelques notes en demi-teinte, il faut revenir à Montsapey. Cette équipe municipale s'est évertuée depuis 2014 à respecter son mandat. Les investissements comme indiqué dans un autre article du présent bulletin ont été nombreux. La commune pourra encore travailler à l'amélioration du bien commun malgré des recettes en baisse. Ce combat est affaire de volonté, d'engagement, d'écoute. « Il faut croire au soleil quand tombe l'eau » disait le poète.

***Au nom de toute l'équipe municipale,
je souhaite à toutes et à tous une
excellente année 2020. Qu'elle vous
apporte santé et félicité.***

B. Fargeas

BILAN DES ACTIONS MENÉES ENTRE 2014 ET 2020

La douzième édition du SAPERIN (depuis le début du mandat en mars 2014) est entre vos mains .

C'est le bon moment pour dresser le bilan des réalisations faites depuis cette date. La totalité des projets prévus dans notre déclaration de foi a été effectuée :

L'aire de jeux, l'achat du terrain en bas du Chaudron, la réhabilitation de la Mairie et des trois gîtes de l'étage, la « maison de la Marie » et la terrasse, les portes de la salle des fêtes, la rénovation du gîte de « Fernande » passé trois épis, les travaux du chalet du Tour labellisé Stéphane BERN, le site internet entièrement repensé, 18 réunions de quartiers réalisées.

D'autres réalisations ont été également faites.

Lieu de collecte des déchets ménagers avec éclairage solaire, plan communal de sauvegarde, adressage (noms et numérotation des rues en cours), mise aux normes des archives, résine devant le parvis de l'église, consolidation du mur du presbytère avec une

nouvelle barrière, résine sur l'allée centrale du cimetière, nouvelle porte du garage communal au chef-lieu, local pour le stockage du sel de déneigement et goudronnage de la place, crépissage du muret à côté de la Mairie, nouveau panneau d'affichage du chef-lieu, façade de la scierie avec une nouvelle porte, chéneaux, mise en valeur de la Vierge du Mollard, bacs à fleurs sur lesquelles d'anciennes photos ont été affichées. En outre, des événements imprévisibles ont été gérés :

Eboulement à Beau Mollard, avec relogement de 8 personnes.

Consolidation et reprofilage de la route au Torchet

Eboulement sous le col de Basmont.

Sur cet exercice, 2,25 millions d'euros auront été investis et le désendettement de la commune est passé de 422 000€ à 270 000€.

La nouvelle équipe qui sera élue début 2020 trouvera donc une situation saine lui permettant de réaliser de nouveaux projets pour ce village méritant le meilleur.

ETAT CIVIL

Décès de Claude GAVAT

Une figure de Montsapey nous a quittés le 28 août 2019 à l'âge de 88 ans. Claude GAVAT s'est beaucoup investi dans la vie de la commune qu'il avait adoptée.

Il a notamment travaillé sur une carte de Montsapey avec le nom des lieux-dits, sur la mise en place du sentier Nature et Souvenirs et les sentiers de randonnées. Ses nombreuses expositions de peinture ont ravivé un grand nombre de visiteurs. Salut l'Artiste, repose en paix, nous ne te t'oublierons pas.

Décès de Louis PEPIN

Est décédé le 4 décembre 2019, monsieur Louis PEPIN, demeurant à Randens, mais possédant une résidence sur Montsapey.

NOCES DE DIAMANT

Jean et Henriette POMMIER ont célébré leurs noces de diamant (60 ans de mariage) le 13 juillet 2019.

A cette occasion, une petite cérémonie a été organisée en Mairie en présence de la famille et des amis venus fêter cet événement.

Un retour en 1959 nous a remémoré les grands moments de cette année ; chansons, films, travaux... et célèbres mariages dont bien sûr celui de notre couple du Coter. Le livre de l'année de leur union leur a été offert.

Nous leur souhaitons de nombreuses années de bonheur. *CD*

LE REPAS DES ANCIENS

En cette journée du 5 octobre 2019, la municipalité et le CCAS organisaient le traditionnel repas des Anciens de la commune. Jean Luc et Florence, les nouveaux gérants du Chaudron ont régalié les nombreux participants avec un menu entièrement fait « maison ». L'animation musicale assurée par Philippe FOURNIER a fait danser tout ce beau monde et l'imitation fort réussie d'un chanteur populaire par monsieur Robert ETTTELIN a joyeusement terminé cette journée. *CM*

NOËL DES ENFANTS

La traditionnelle venue du Père Noël s'est déroulée le 21 décembre 2019 dans la Maison de la Marie récemment inaugurée.

Jean Marie et Odile PROCUREUR nous ont réservé une surprise de taille en exposant le village de MONTSAPEY en miniature. L'intégralité des lieux dits était représentée.

Ce travail exceptionnel a été plébiscité par l'ensemble des présents. Nous espérons que de nombreux Saperins se seront arrêtés devant la vitrine pour admirer cette réalisation.

Un spectacle de contes (avec un conteur professionnel) a débuté cette soirée au grand plaisir de tous les enfants de la commune, de leurs parents et adultes présents. L'arrivée du Père Noël a fait monter l'ambiance et c'est dans un brouhaha bien sympathique que les cadeaux ont été remis.

Un buffet préparé par Jean-Luc du Chaudron a clôturé cette fin de journée festive dans un climat amical et convivial. *CD*

COLIS DE NOËL

Le traditionnel colis pour nos anciens séjournant en EHPAD a été distribué par Annick SERVOZ, membre du CCAS.

INAUGURATION DE L'ORATOIRE DU MOLLARD

Après la messe annuelle à l'occasion de la saint Barthélémy le 25 août 2019, une vingtaine de personnes s'est rendue au lieu-dit « Le Mollard » pour la bénédiction par monsieur le curé Maurice de l'oratoire dédié à la Vierge Marie.

Cette petite chapelle a été entièrement restaurée par nos employés municipaux, Sébastien BOUVIER et Thierry ANGELIN - avec beaucoup de savoir-faire.

Le regretté Claude GAVAT avait quant à lui repeint la statue de la Vierge.

Un vin d'honneur offert par la municipalité et quelques mises en bouche confectionnées par les riverains ont terminé l'évènement sous le chaud soleil de ce dimanche. *CM*

CONCERT DU 30 JUIN 2019

Le 30 juin 2019, la chorale Is'Arc d'Aiton et l'ensemble Grési'Flutes du Touvet ont investi l'église saint Barthélémy de Montsapey pour un concert.

Ils nous ont enchanté avec un répertoire des plus éclectiques, allant de la variété à du classique. Un buffet dans la salle des fêtes a clos cette belle fin de journée.

CM

« L'EMOI DU CONTE » en octobre

Grande innovation cette année, l'Equipe Municipale a mis en place un mini festival, nommé « l'Emoi du Conte ».

Ces rencontres se sont déroulées au cours de trois samedis, les 12, 16, et 26.

La première conteuse, Angelina Galvani a emmené les enfants de la commune dans le sillage de la petite Juju à l'imagination débordante. Le spectacle était autant dans la salle tant nos chères têtes blondes sont rentrés dans le jeu festif de la narratrice.

Néfissa Bénouniche, elle, nous a entraînés au cœur de la forêt Amazonienne où Naïmbo, a croisé le chemin de champignons, d'arbres et d'animaux en leur demandant son chemin. Le tout, accompagné de dessins afin de mieux éclairer ses récits.

Dominic Toutain et Didier Quillard, quant à eux, nous ont fait passer un moment fort agréable dans la tourbière irlandaise où leprechauns, merrrow et autres personnages de légendes ont enchanté le public au son de la guitare, du violon et des chants irlandais.

CM

LE CHASSEUR AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

La chasse c'est aussi une petite parenthèse sympathique et utile dans ce monde nature.

Comme tous les ans, sur 3 corvées, les chasseurs de Montsapey se regroupent et participent à l'entretien des chemins, nettoyage des arcosses, coupe de bois pour les chalets d'alpage qu'ils maintiennent en état car usés par le temps, la neige, les passages répétés des bergers, randonneurs, cueilleurs de champignons etc... (dont certains «oublient» parfois de redescendre leurs déchets en tout genre) !

Cet été mise en place (difficile) d'une prise d'eau pour le chalet de la Perrière, avec la participation financière de la mairie et hélicoptage des matériaux sur le site avec l'aide de l'alpagiste.

Les chasseurs premiers écologistes... contribuent au maintien des espèces par leur régulation sans laquelle les maladies feraient de gros dégâts sur la faune et agissent en aménageant un biotope pour les coqs de bruyère, bartavelles et autres petits gibiers.

Création d'un superbe Wc à la Vénitier.

Merci aux utilisateurs d'en prendre soin.

Les chasseurs de Montsapey vous souhaitent une belle saison.

Annick Millier



LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS

On compte cinq associations dans la commune.

Toutes contribuent à des degrés divers à la vie de la commune. Il faut noter tout de même le stand by de l'AFP.

La commune se doit bien évidemment d'aider ces associations avec pour objectif, à tout le moins, de favoriser l'existence du lien social. Et elle le fait. En ce sens, elle poursuit ce que les élus précédents ont mis en œuvre. D'autre part, pendant ce mandat, les élus se sont fait un devoir de représenter la commune dans les assemblées générales de ces instances associatives.

- **Les Arts Jaillissants** subissent aujourd'hui une nette régression du financement public de la part de la région et du département et par effet domino de la commune. Le festival se trouve donc dans une passe délicate malgré une programmation de qualité qui ne se dément pas.

En 2019, La subvention de la commune s'est élevée à 2500 euros.

- **Le comité des fêtes** qui organise traditionnellement la galette des rois en janvier, la fête annuelle en Août et le concours de pétanque en septembre reçoit chaque année une subvention de 3500 euros. Il prend à sa charge le feu d'artifice et sa sécurisation dont le coût est sensible.
- **L'association Montsapey Avenir et Patrimoine** organise elle aussi diverses animations, conférences, pique-nique, visites... destinées à un large public. Les journées européennes du patrimoine sont aussi l'occasion d'une manifestation pour faire

vivre le village. La commune lui consacre 1500 euros en 2019.

- **L'Association de Chasse Communale Agréée (ACCA)** ne reçoit pas de subvention. Elle bénéficie d'une location à titre gratuit de l'ancien chalet des ateliers ruraux autrefois chalet du ski (un fil neige était alors installé dans le pré en amont). Ce chalet était encore loué en 2013 pour un loyer mensuel de 180 euros. Contre cette « subvention », la commune sollicite l'association pour un entretien de quelques sentiers d'intérêt général.

Cette année, l'ACCA a décidé de remettre l'eau au chalet de la Perrière. La commune, après discussion, a financé les fournitures (650 €) pour ce faire. Hélas ! Trois fois hélas ! Le robinet est resté muet. Par ailleurs, le maire accorde aux chasseurs un droit de circuler sur les pistes les jours de chasse. Désormais réconciliés avec l'écologie, les chasseurs se conforment à l'obligation de stationner en deçà des portails. (*Le transport routier est responsable de 16 % de la production mondiale de CO2. Source Wikipédia*)

- **L'Association Foncière Pastorale Autorisée.** En sommeil, depuis plusieurs années, elle ne reçoit plus de subvention. Destinée à mettre en œuvre des projets ou à financer du matériel comme ce fut le cas dans le passé, elle mériterait de retrouver vie. La fermeture des paysages qui fait l'objet de préoccupation des politiques publiques comme des habitants pourrait constituer des thèmes de travail à condition de pouvoir réunir les propriétaires en tout premier lieu.

ASSOCIATION MONTSAPEY AVENIR ET PATRIMOINE

Notre association a cette année encore été très active.

Au mois de mai, le groupe « Quadrille et Crinolines », nous a présenté une rétrospective des danses du second empire, lors d'un après-midi récréatif.

Nous vous avons proposé plusieurs conférences au cours de l'été :

- Henri Gagnère nous a fait découvrir L'Amazonie,
- Ivan Aurenti a retracé la vie de Spartacus,
- Cédric Brunier nous a replongés dans la vie des campagnes traditionnelles d'autrefois, avec leurs légendes et croyances.

En septembre, la mairie de Montsapey et l'association ont organisé les Journées Européennes du Patrimoine. Le samedi, la rencontre au Chalet du Tour fut une véritable réussite, le temps clément, le beau soleil et la convivialité du moment resteront longtemps dans nos mémoires. Le lendemain a eu lieu la journée «porte ouverte» à la centrale hydro-électrique, commentée par un agent de GEG. De nombreux visiteurs se sont déplacés à cette occasion.

Enfin, nous sommes satisfaits de nos deux points forts, à savoir la mise en valeur de la cloche (appelée populairement « petite cloche » depuis l'agrandissement de l'Eglise en 1665), et les travaux au four communal du Mollard.

La Cloche 1702

Après l'installation d'une nouvelle cloche, fondue aux Etablissements Paccard, la « petite cloche », fêlée suite à une chute du béffroi du clocher dans les années 30, a été plus ou moins « mise au rebut ». Elle fut retrouvée, gisant au fond d'une cave, lors de travaux exécutés par les employés de Mairie. L'association Montsapey Avenir et Patrimoine a été sensibilisée par cette découverte.

Après plusieurs propositions pour sa remise en valeur, il a été décidé que sa place était dans l'Eglise, comme à l'origine.

Deux membres de l'association se sont proposés pour lui réaliser bénévolement un socle support, robuste compte tenu de son poids. Un passionné de travail sur bois a façonné le mélèze, et un ancien professeur de lycée technique a confectionné les brides métalliques soutenant le joug. La matière première a été financée par l'association.

Après bon nombre de péripéties, cette cloche, témoin depuis 1702 de la vie de la paroisse, est aujourd'hui visible de tous, à l'entrée de l'Eglise de Montsapey. Il serait souhaitable qu'un prochain article du Saperin fasse état de ses valeurs tant historiques que religieuses....



Le four communal du Mollard

Au siècle dernier lors de la réalisation de la route du chef-lieu vers Tioulévé deux bâtiments communaux du Mollard ont dû être sacrifiés à l'intérêt général : la chapelle et le four à pain.

Pour la chapelle un oratoire, entièrement rénové en 2017, a été édifié sur la place.

Pour le pain, la municipalité de l'époque a fait installer un four «alsacien» et un moulin électrique dans un local adossé à la scierie. Ces installations faisant partie de notre patrimoine permettent aux habitants du hameau de conserver leur attachement à la tradition de faire du pain.

A la suite de la rénovation de l'ancienne scierie, le crépi flambant neuf du bâtiment communal était peu compatible avec le chauffage au bois du four dont les fumées rejetées sur la façade risquaient de ternir sa blancheur.

Sous l'égide d'Avenir et Patrimoine un devis a été réalisé pour l'achat de tuyaux inox pour rejeter la fumée au-dessus du toit de la scierie : la mairie prenant les fournitures à sa charge.

La bride de fixation du tuyau sur les chevrons du toit a été réalisée par Avenir et Patrimoine, et c'est l'entreprise Michelland travaillant sur Montsapey qui a fait la mise en place du tuyau. Le Saperin nous donne l'occasion de remercier vivement Christian Michelland qui a fait gratuitement le montage des tuyaux et du chapeau pour les habitants de la commune.



Souhaitons que les années à venir soient aussi riches en évènements. Nous remercions vivement les bénévoles et tous ceux qui nous soutiennent dans notre objectif et nos projets.



COMITÉ DES FÊTES DE MONTSAPEY

Réunions

Après la réunion de l'assemblée générale du comité des fêtes (CdF) le 14 avril (voir le Saperin du mois de juillet) une réunion du bureau élargi (conseil d'administration) s'est tenue le 10 juin 2019 pour faire un point d'avancement sur l'animation de la vogue et sur les activités 2019.

La réunion des bénévoles du CdF pour l'organisation, la préparation de la vogue, de la journée du cochonnet (tournoi de pétanque) et de la fâille s'est déroulée le samedi 27 juillet à la «Grange du Charpentier».

Fâilles ou feu de la Saint Jean ?



Les fâilles

Autrefois, dans les villages de la vallée de la Maurienne, le jour dit du mercredi des cendres on brûlait à la nuit tombée toutes les ronces, branches et feuilles ramassées lors des nettoyages des champs et des pâturages. Le jour des fâilles dans nos montagnes était un spectacle où l'on regardait s'allumer puis s'éteindre les feux dans les hameaux formant une chaîne éphémère de lumière.

Les feux de la Saint Jean

Les feux de la saint Jean célèbrent dans de nombreux pays le solstice d'été au cours d'une fête organisée autour d'un grand brasier annonçant l'arrivée de l'été.

La fâille du pont des Rouelles

L'idée était simplement de passer entre habitants de Montsapey et personnes en vacances un moment de convivialité autour d'un grand feu de bois et un casse-croûte tiré du sac. Le CdF offrant les boissons au bord du ruisseau.

Tout a commencé mi-juillet avec une corvée de bois dans la forêt communale qui réunissait sous la responsabilité d'un garde forestier pour abattre les chablis, les bénévoles du CdF transformés en bucherons. Ceux-ci ont bénéficiés des véhicules et de l'aide des employés communaux pour transporter sur le site les troncs abattus et les branches de sapins. En n'oubliant pas au passage de constituer des réserves de bois pour les fours communaux du Mollard et du Chef-Lieu.

Le soir même au pont des Rouelles sur une aire terrassée à la mini pelle communale une pyramide de troncs de sapin était érigée par les bénévoles du CdF. La structure de notre fâille était prête. Il ne restait qu'à la garnir le moment venu avant la mise à feu.



Les caprices de la météo et les coulées de boue ont failli emporter notre structure qui a cependant résistée. Prévue le 27 juillet notre soirée a été reportée en raison de la pluie au 2 Août.

En attendant la tombée de la nuit pour la mise à feu du bûcher, une quarantaine de personnes se sont retrouvées en fin de journée pour profiter du beau temps, discuter, partager leur pique-nique et les boissons offertes par le CdF.

Avec les derniers rayons du soleil, la mise à feu du bûcher a été réalisée. Le vent descendant du col de Basmont entraînait la fumée vers le bas de la vallée. Il permettait aux invités de s'approcher en toute sécurité des barrières pour regarder ce magnifique et captivant spectacle. Ils étaient rejoints derrière leur parc par les vaches de l'alpage venues elles aussi profiter du spectacle en arrêtant momentanément de brouter pour mieux regarder.

Le feu brilla tard dans la nuit réchauffant de ses braises ardentes les spectateurs dans cette fraîche veillée. Au petit matin il ne restait plus rien de notre pyramide, que le souvenir d'une belle soirée à faire à nouveau l'année prochaine en l'améliorant si possible.

Vogue du 18 Août 2019 1.4.1 Préparation

Le nettoyage, la mise en place des chapiteaux, des stands, les approvisionnements et la fabrication des bugnes se sont déroulés la semaine avant la vogue en suivant le planning prévu. La journée du jeudi 15 Août venant modifier un peu notre organisation habituelle.

Les bénévoles présents à midi le samedi 17 étaient conviés à goûter les bugnes et rissoles encore chaudes autour d'un verre de vin blanc ou de jus de fruit. Ce test «qualité» réalisé, les bugnes étaient déclarées à l'unanimité bonnes pour la mise en sachet et la vente du dimanche.

La disposition de la vogue était celle inaugurée en 2017 avec le bar situé en face de la mairie. Pour la sécurité des participants la mise en place de feux tricolores régulaient la circulation automobile en particulier lors des jeux ou des animations.

Déroulement de la vogue 2019

La photo traditionnelle faite devant la fontaine de Randens, atteste du succès de la montée pédestre organisée le matin de la vogue. Cette randonnée familiale relie la mairie de Randens à celle de Montsapey en passant par le point culminant de l'arrivée à la Chapelle.



Après la photo de groupe et la prise des réservations pour le repas de midi, le départ était donné à 9h30. Le beau temps revenu était de bon augure pour lancer les festivités de notre vogue annuelle dans une ambiance sportive et conviviale. Chemin faisant les discussions allaient bon train faisant oublier un instant les fortes pentes du coteau de Coisses. Au milieu des vignes le pot de l'amitié de

«Popeye» était le bienvenu pour reprendre notre souffle et admirer depuis sa place le point de vue de la vallée et la nouvelle commune du Val d'Arc!

Mais il fallait repartir continuer de grimper jusqu'à la fraîcheur du ruisseau de Coisses où la traversée du pont et après un dernier «coup de cul» signifiait pour les habitués, des pentes moins fortes qui allaient nous conduire jusqu'à Montfort. Là, la pause ravitaillement du Comité des Fêtes était providentielle.



Christian s'activait à l'ombre du cerisier distribuant pâtes de fruit, gâteaux secs, boissons toniques et rafraîchissantes sans oublier de donner à chacun un ticket pour l'apéritif à l'arrivée. Celle-ci se faisait en toute relaxation après le passage de la limite Randens/Montsapey nous conduisant en pente douce dans la forêt de sapins jusqu'au promontoire de la chapelle rénovée. Sous le marronnier centenaire de la Chapelle certains marcheurs contemplaient encore le paysage de la vallée et des montagnes.

Sous le chapiteau de la buvette était offert un apéritif musical animé par Laurent. L'alternance des chansons populaires d'hier et d'aujourd'hui accompagnait les personnes se régalant des copieux repas préparés par l'auberge du Chaudron et vendu par le comité des fêtes. Ceci jusqu'au retour de nos deux accordéonistes partis animer les différents hameaux pour décider les habitants à venir nous soutenir.

A 15h pour l'ouverture des stands la chaleur était à son paroxysme retardant l'arrivée de notre fidèle public venu participer aux traditionnels casse bouteilles, pêche à la ligne, maquillage, peinture, achat de tickets de loterie, ainsi qu'au stand de la chasse. Cette année le comité des fêtes avait fait venir un stand équestre pour des balades en poney et à cheval dans le village. Un groupe folklorique «la pastourelle du val d'Arly» nous proposa au son de sa musique et sous le chaud soleil de la journée des danses traditionnelles entrecoupées par la présentation des différents costumes de Savoie. Les spectateurs étaient invités à venir participer à certaines danses.



Pour les enfants, le comité des fêtes proposaient la douceur rose des barbes à papa tournées à la main.

L'animation des jeux était assurée par Raphael. En raison de la chaleur, de l'affluence tardive l'horaire du savoureux «diots polente» fut décalé vers 19h30-20h pour apprécier le retour à la fraîcheur. Toute l'après-midi, se moquant de la chaleur, les cuisiniers du comité avaient préparés les diots sur le parvis de la salle des fêtes. Les polentes elles, étaient brassées sur le devant du four communal sous les regards des nombreux passants venant parfois s'initier au «tourné de bâton». Le repas fut servi dans la nouvelle salle communale de «la maison de la Marie» inaugurée ainsi pour la circonstance.

Sous les chapiteaux le repas se prolongea jusqu'aux premières lueurs du feu d'artifice, annoncé par le défilé aux lampions des enfants accompagnés des accordéonistes. Une fois de plus nos artificiers nous réservèrent un feu somptueux pour notre commune. Il se termina sous les applaudissements nourris des spectateurs. La soirée se poursuivit à la salle des fêtes par un bal gratuit animé par «Gillou et son orchestre».



Le lundi fut consacré au nettoyage et au rangement avec à midi un dernier casse-croute fait des restes de la veille. Ce fut aussi le temps d'un premier bilan de cette vogue qui s'est bien déroulée et où le comité des fêtes proposait de nouvelles animations.

Pour la vogue qui est notre plus importante manifestation nous remercions tous nos bénévoles. Si certains n'ont pas pu venir cette année nous les attendons pour 2020. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année dans notre association des habitants qui maintenant à la retraite sont venus nous rejoindre. De même ponctuellement de nouveaux jeunes sont venus nous aider et n'ont pas manqué de courage pour leur première participation. Nous espérons les revoir l'année prochaine.